



PROCÈS VERBAL

De l'Expérience Magnétique faite à l'École Vétérinaire de Lyon, le lundi 9 Août 1784, en présence de MONSIEUR LE COMTE D'OELS ().*



CE JOUR D'HUI 9 Août 1784, Monsieur le Comte d'OELS s'étant rendu à l'École vétérinaire, on a fait tous ses yeux, & en présence d'un très-grand nombre de Spectateurs, une Expérience magnétique, selon les procédés de MM. le Commandeur de Monspey & le Chevalier Barberin.

MM. Millanois, Avocat du Roi, & Dutreih, Chirurgien, après avoir magnétisé un cheval qui leur a été donné par le Directeur de l'École, ont dit que l'animal devoit avoir,

1°. Une maladie dans le larynx, ou dans le commencement de la trachée artère.

2°. Une affection dans les poumons, principalement dans le lobe droit, & plus forte entre la 5^{me}. & la 6^{me}. des vraies côtes.

3°. Que le foie & la rate devoient être affectés.

4°. Qu'il devoit se trouver des vers dans l'estomac, ou une affection dans ce viscère.

5°. Que les glandes mésentériques devoient être engorgées.

6°. Ils ont déclarés que si les reins ne se trouvent pas dans leur état naturel, l'affection doit être peu considérable.

MM. Millanois & Dutreih ont ajouté qu'ils étoient portés à croire qu'il y a adhérence du poumon à la pleve, & même aux côtes; mais que pour

(*.) Son Altesse Royale, Monseigneur LE PRINCE HENRI DE PRUSSE.

déterminer d'une manière plus certaine le caractère & la nature des maladies aux parties indiquées, il faudroit un examen plus long, & employer des procédés qui leur sont particuliers, & dont ils ne peuvent faire usage devant le grand nombre de Spectateurs dont ils sont entourés.

L'Animal mis à mort, & ouverture faite par M. Henon, Professeur, on a reconnu :

1°. Que l'apophyse thyroïde étoit ossifiée; que les deux poches membraneuses des trompes d'Eustache étoient tapissées d'échymoses anciennes.

2°. Que dans toute la longueur du lobe gauche du poumon sur le bord de la partie inférieure, il y avoit de très-petites concrétions, & des infiltrations lymphatiques: la face interne de ce même lobe qui répond au médiastin, étoit dans un état d'inflammation.

Le lobe droit s'est trouvé tuberculé dans toute son étendue; il y avoit adhérence à la 5^{me}. des vraies côtes qui a été reconnue avoir été fracturée: la partie du poumon où il y avoit adhérence ayant été ouverte, il en est sorti un pus roux & assez clair.

3°. La rate s'est trouvée plus petite que dans l'état naturel: on y a remarqué une cicatrice dans la partie supérieure près de la scissure de ce viscère.

4°. Le grand lobe du foie très-diminué, rempli dans toute son étendue de petites concrétions; la face antérieure qui répond au diaphragme, a paru couverte d'une lymphe épaisse.

5°. Les glandes mésentériques, soit du colon, soit du rectum, notamment celles qu'on observe à l'origine de cette membrane, très-gorgées.

6°. Il y avoit non-seulement des vers dans l'estomac, & près du pylore, mais encore les glandes de la grande courbure de l'estomac se sont trouvées fort engorgées: on a aussi remarqué une érosion sur la membrane interne du côté du grand cu-de-sac.

7°. Les reins se sont trouvés à-peu-près dans l'état naturel, à l'exception de quelques rougeurs dans la substance rubuleuse ou rayonnée.

Les autres viscères se sont trouvés sains.

Fait & rédigé à l'Ecole vétérinaire à Lyon, le 9 Août 1784.

Signé, LE COMTE D'OELS; le Baron de Wreich; le Baron de Mylendonck; Prost de Royer; Bredin, Directeur; Henon, Professeur; Leroy, Sous-Professeur; Millanpis & Dutreih.

Permis d'imprimer. A Lyon, le 9 Août 1784. BASSET.

A LYON, DE L'IMPRIMERIE DE LA VILLE. 1784.